L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 18 JANVIER 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309. WINNIPEG, MAN

L'UNION, L'UNION.

Jusqu'à ce jour deux chemins s'ouvraient devant la minorité pour atteindre la restauration de ses droits ;

L'un de ces chemins s'appelait le bill remédiateur. L'autre, la politique des concessions partielles et progressives.

Entre ces deux voies il était permis de différer d'opinion quand à la meilleure.

Aujourd'hui, les déclarations publiques et répétées de Sir Charles Tupper ont bouché, et fait disparaitre la voie du bill remédiateur.

Il ne nous reste donc plus qu'un seul chemin à suivre, celui que préconisait Sir Wilfrid Laurier dès 1896 ; celui que recommandait le St. Père en 1897, celui que nous avons toujours suivi ; celui des concessions partielles et progressives.

Il ne peut donc plus y avoir de divergence sur la route à suivre pour atteindre le but et toute la minorité doit se réunir sur cette voie.

L'union nécessaire, est devenue réalisable ; bien mieux elle s'impose.

Faisons donc l'union, faisons là vite !

Ponce-Pilate.

Le nouveau Ponce-Pilate, c'est l'hon. Hugh John Macdonald, le chef du gouvernement conservateur.

Entre l'ancien gouverneur de la Judée et le premier ministre du Manitoba, les analogies sont frappantes.

Pour plaire à la population fanatique, ou plutôt de peur de lui déplaire, Ponce-Pilate, qui n'était point un méchant homme lui accordait le sang du Juste ;

Pour étouffer les reproches de sa conscience, le gouverneur de Judée se lavait les mains, en présence du peuple

L'eau toute entière du Jourdain n'eut point suffi à laver l'opprobe que sa lâcheté infligeait pour l'éternité à sa mémoire.

Aujourd'hui l'histoire se repête ; M. Hugh John Macdonald que les journaux bleus de toutes nuances nous représentent sans cesse comme le meilleur et le plus doux des hommes, plein de bonne volonté et de bonnes intentions, n'en est pas moins, décidé à abandonner la cause de la minorité ; Il a peur, lui aussi, de déplaire aux fanatiques qui lui ont assuré le pouvoir.

Mais pour se mettre en règle sans doute avec sa conscience, il a trouvé un moyen de se laver les mains du sang du "Juste."

Et déjà ses coryphées remplissent l'urne d'où s'épanchera l'eau purificatrice.

Dans la coulisse les bourreaux attendent et préparent les liens destinés à ligotter la minorité catholique.

S'il ne s'agit que de crier pour se faire craindre et s'imposer ; crions, protestons, que nos clameurs couvrent celles des fanatiques.

L'on se souvient sans doute que le programme de M. H. J. Macdonald redigé en juillet dernier annonçait son intention de transformer le bureau d'éducation et de le mettre en dehors de tout contrôle politique.

A première vue, la chose parait sensée, et de fait, nous n'aurions aucune objection à sa réalisation si les droits de la minorité étaient protegés par la loi.

Il n'en est rien hélas ! et nos droits nous devrons les conquérir uns par uns à la pointe de l'épée, c'est-à-dire par le vote de la minorité.

Or qu'arriverait-il avec un bureau dans lequel la minorité pourrait tout au plus obtenir deux membres pour la représenter !

C'est bien simple, le gouvernement n'ayant plus aucun contrôle sur le bureau, ne saurait plus être tenu responsable de ses décisions.

Que pourrons nous réclamer de lui ? Ce brave M Hugh John Macdonald se fera apporter son basin et se lavant les mains, nous répondra :

"Je regrette infiniment, je n'y puis rien ; je n'ai rien à voir avec le bureau d'éducation, adressez vous au bureau."

Quelle action aurons-nous sur ce bureau d'éducation ? Que pourrons faire les deux représentants de la minorité contre une écrasante majorité protestante ?

Rien ; rien, que subir ou se démettre.

Le piège est grossier, et pour y tomber il faut être complètement aveugle.

Une seule arme restait à la minorité ; son bulletin de vote.

Ce n'est certes pas une arme à dédaigner ; l'élection du 7 décembre l'a prouvé ;

Aujourd'hui tout homme bien renseigné reconnait et admet que si elle était unie, la minorité Manitobaine pourrait décider du sort des élections dans 11 comtés.

Le parti conservateur fidèle à sa politique anti-française n'a plus qu'un but, celui de nous enlever notre dernière arme ; il veut nous désarmer dans notre lutte pour la révendication de nos droits.

En faisant du bureau d'éducation un corps complètement indépendant du gouvernement il atteint complètement son but.

Un corps indépendant ? pour la galerie, oui ; mais rien que pour la galerie ; car en somme qui nommera les membres de ce bureau ? Est-ce le peuple ? Non, ce sera le gouvernement, qui les choisira à son gré. Qu'elle sinistre farce !

Nous espérons que personne ne se laissera prendre à cet appât trop grossier.

Si jamais la minorité avait le malheur d'y mordre, sa cause serait définitivement perdue ;

Il ne nous resterait plus qu'à entonner le "De Profundis" sur nos droits désormais enterrés.

Sonnons l'alarme et tenons nous sur nos gardes car l'ennemi rôde et guette la moindre de nos défaillances.

Mon cher M. H. John Macdonald, nous ne vous donnerons point l'occasion de repéter le geste infâmant de Ponce-Pilate.

Deux faits acquis

Deux semaines se sont écoulées depuis la publication de l'article du "Telegram" exprimant les vues de Sir Charles Tupper et de son fidèle achate H. J. Macdonald, sur la question des Ecoles.

Nul démenti n'est venu répudier cet article. Malgré les colères très légitimes déchainées par cette déclaration de l'organe conservateur en certains quartiers ; malgré les démarches des uns et les remontrances des autres, le chef du parti conservateur s'est refusé à infliger un désaveu à son organe le "Telegram."

Sir Charles Tupper qui a séjourné à Winnipeg tout le cours de la semaine dernière, n'a souffle mot non plus ; il n'a pas tenté même d'atténuer ses declarations d'Emerson et de Vancouver.

Les rodomontades du "Manitoba." les protestations de la "North West Review" n'ont pu arracher un seul mot d'explication publique aux chefs conservateurs.

Prétendre atténuer la gravité de ces declarations, en en rejetant toute la responsalité sur le "Telegram ;" Prétendre refuser à ce journal le droit de parler au nom du parti conservateur ; tenter même de l'isoler de M. H. J. Macdonald, sont des palinodies ridicules, dont le "Manitoba" seul peut se trouver satisfait.

La "North - West Review" mieux inspirée reconnait sans difficultée, le "Telegram" comme l'organe de M. H. J. Macdonald ; ce qu'il est d'ailleurs ;

Le prouver, est facile.

D'ailleurs si le "Telegram" n'était pas l'organe reconnu de M. Macdonald, l'honorable premier ministre n'aurait eu aucune difficulté à désavouer l'article en question ; la chose est évidente.

Encore plus aisé eut il été pour Sir Charles Tupper de rectifier ses déclarations d'Emerson !

La vérité, l'unique vérité c'est que Sir Charles Tupper ne pouvait pas démentir des paroles dites en présence de centaines d'électeurs.

C'est que les déclarations du "Telegram" sur l'attitude de M. H. J. Macdonald, ne sont que l'exacte reproduction des déclarations publiques repétées par le même M. Macdonald, au cours de la lutte, à Neepawa, à Minnedosa et à mille autres reunions.

En réalité le "Telegram" a simplement fait sortir le chat de la poche, ce n'est pas lui qui l'y avait mis, et quoiqu'en disent les menteurs à gage du "Manitoba" le chat existe ;

L'animal est même fort laid à voir.

La conclusion s'impose, Sir Charles Tupper a bel et bien declaré qu'il ne ramenerait jamais le bill remédiateur, et H. J. Macdonald qu'il considerait la question des écoles comme une question morte.

Les pauvres sires

Les bons bleus font des efforts désespérés pour présenter sous un jour absolument faux la signification du vote de la minorité catholique.

Ils pourraient, s'ils avaient le moindre souci des intérets de la minorité et le moindre respect de la vérité, ou même encore la moindre parcelle de bon sens, s'épargner de si pénibles efforts.

Il serait pourtant si facile d'être logique !

Des deux partis en présence, l'un le parti conservateur par la voix du "Manitoba" recommandait à la minorité de voter contre Greenway pour le punir.

L'autre le parti liberal par la voix de "l'Echo" disait au contraire à la minorité de voter pour ce gouvernement, parcequ'il avait donné des preuves indeniables de meilleure volonté.

Q'arriva-t-il ? la minorité vote pour le parti libéral, c'est donc qu'elle admettait le bien fondé de nos conseils

Son vote signifie donc uniquement qu'elle reconnaissait la réalité des preuves de bonne volonté données par le gouvernement Greenway.

Il n'y a pas à sortir de là ; et tous les sophismes, toutes les entorses données aux faits par les uns et les autres ne pourront enfin de compte prévaloir contre cette vérité.

"La minorité a voulu prouver qu'elle savait reconnaitre la bonne volonté effective qu'on lui témoignait de quelque côté qu'elle provint."

Combien aveugle est la passion, combien profonde est la partisannerie, de tous ces sophistes s'efforçant de donner des croques en jambes aux faits les plus indéniables !

Ne voyent-ils donc pas, qu'ils peuvent faire un tort énorme à leurs compatriotes ; ne voyent-ils donc pas qu'ils risquent de compromettre la cause de la minorité ? qu'ils font le jeu de nos pires ennemis ?

Tout cela pour satisfaire leur depit, et leurs basses rancunes.

Ah ! les pauvres sires !

Notes Editoriales

Quand nous aurons du temps à perdre ; ou le loisir de nous donner quelque récréation, nous nous promettons de répondre aux idiotes calomnies du "Manitoba."

Il y a de quoi se payer une bonne pinte de plaisir aux frais du confrère.

Pour le moment notre temps est trop précieux pour le perdre à de semblables futilités.

Voulez vous savoir comment la "North-West Review" apprécie le résultat des votes français ?

"Dans St. Boniface la majorité, suivant elle, se compose EVIDEMMENT d'un élément DÉSHONORANT et INÉDUCABLE que les deux partis devraient avoir honte de posséder."

Là "North West Review" aime à parler en termes sybillins ; et nous serions fort curieux de savoir à quel élément elle entend faire allusion.

La population du comté de St. Boniface ne serait probablement pas fachée non plus d'être renseignée à cet égard ?

Dans les poles français de Lorne la majorité de M. Riddell est due "à un mauvais lot de Français de France, très différents des canadiens français, comme éducation religieuse et comme aspirations nationales" !

Avec quelle angelique amenité, la "North West Review" sait apprécier ceux qui ont eu le malheur de ne pas voter à son gré.

On n'est pas plus aimable ? Qu'en pensez vous, gens de Lorne ?

Où la N.-W. Review devient tout à fait sybilline et incomprehensible c'est au sujet de Woodland.

Elle declare que l'Influence catholique française (c'est qui en bon français veut dire l'influence du clergé) était fortement en la faveur de M. Roblin.

Cela on le savait d'ailleurs, et l'on en connait des preuves indiscutables.

Mais immédiatement elle ajoute que M Roblin ne doit s'en prendre qu'à lui si la Majorité a été fortement diminuée dans les centres français, que cela est du à sa conduite équivoque dans la question des Ecoles.

Mais alors comment expliquer que l'influence catholique française ait été si fortement en faveur de ce même M. Roblin !

Si le vote français a eu raison de se montrer defiant à l'égard de M. Roblin ; se peut-il que l'influence catholique française ait pu s'exercer à bon droit en faveur de ce même Roblin ?

Explique si tu l'oses, et comprends si tu peux, lecteur.

Avant d'écrire, il est pourtant facile de se renseigner, et les chiffres ne mentent pas.

Pourquoi alors repéter cette fausseté ridicule que c'est le vote mennonite qui a seul donné la majorité a MM. Lagimodière et M. Jerome ?

Si vous voulez qu'on vous croit commencez par respecter la vérité, surtout quand elle est brutalement exprimée en chiffres.

Tout le monde demande l'union, tout le monde admet la possibilité de la faire ; que faut-il donc pour qu'elle se réalise ?

Tout simplement écarter du chemins deux obstacles, qui barrent la route.

L'un s'appelle le sénateur Bernier l'autre M. A. A. C. LaRivière.

Tant que ces deux hommes là, resteront sur la voie leur ambition, leur égoisme intraitable, leur orgueil leur partisannerie outrée, empêcheront toute union ou en comprometteront la durée.

Au Japon.

Une dépêche mande que la requête adressée au trône par l'opposition se réduit ni plus ni moins qu'à une mise en accusation du premier ministre, le marquis Regio, pour menées frauduleuses. Comme cette accusation est portée par un groupe de partisans qui sont loin d'être sans tache eux-mêmes, et qui sont en grande minorité, la mesure sera certainement défaite.

Le bill pour régulariser les sociétés religieuses excite beaucoup de commentaires, à cause de son impartialité. Le christianisme n'est plus seulement toléré, mais est reconnu. Toutes les propriétés religieuses sont exemptes de taxes et ceux qui enseignent la religion ne sont pas atteints par la conscription. Les sectes boudhistes font preuve d'un esprit libéral inattendu.

On annonce que la pestilence à Kobe est supprimée.

Le sentiment de sympathie et de tristesse au sujet des revers des armes anglaises, dans le Sud de l'Afrique, est très prouoncé et beaucoup partagé par les Japonais.